



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2022-2023

JM/LW

P.V. ENEJER 08

**Commission de l'Education nationale, de l'Enfance, de la Jeunesse,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche**

Procès-verbal de la réunion du 11 janvier 2023

La réunion a eu lieu par visioconférence.

Ordre du jour :

1. Adoption des projets de procès-verbal des réunions du 30 novembre et du 9 décembre 2022
2. Echange de vues au sujet des conclusions du « Zuch vun der Demokratie » du 18 novembre 2022
3. Divers

*

Présents : Mme Diane Adehm, Mme Simone Asselborn-Bintz, M. Gilles Baum, Mme Djuna Bernard, Mme Myriam Cecchetti, Mme Francine Closener, M. Paul Galles, Mme Martine Hansen, Mme Carole Hartmann, M. Max Hengel, M. Dan Kersch remplaçant Mme Tess Burton, M. Fred Keup, M. Claude Lamberty, Mme Josée Lorsché, Mme Octavie Modert remplaçant M. Georges Mischo

M. Marc Goergen remplaçant M. Sven Clement, observateur délégué

Mme Marguerite Krier, Mme Francine Vanolst, du Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

Mme Joëlle Merges, de l'Administration parlementaire

Excusés : Mme Tess Burton, M. Georges Mischo

M. Sven Clement, observateur délégué

M. Claude Meisch, Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

*

Présidence : M. Gilles Baum, Président de la Commission

*

1. Adoption des projets de procès-verbal des réunions du 30 novembre et du 9 décembre 2022

Les projets de procès-verbal susmentionnés sont adoptés.

2. Echange de vues au sujet des conclusions du « Zuch vun der Demokratie » du 18 novembre 2022

Le Président de la Commission, M. Gilles Baum (DP), rappelle que la Chambre des Députés a accueilli le 18 novembre 2022 quelques 140 élèves de dix classes de l'enseignement fondamental dans le cadre de la cinquième édition du « Zuch vun der Demokratie ». L'orateur donne un bref aperçu des principales revendications élaborées à cette occasion par les élèves et les Députés présents, pour le détail desquelles il est renvoyé au document figurant en annexe du présent procès-verbal.

Sollicitée par M. le Président de la Commission, la représentante ministérielle souligne l'importance accordée par le Ministère à la participation des enfants et des jeunes aux décisions qui les concernent et renvoie aux recommandations du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies publiées en juin 2021, qui avaient entre autres incité les autorités luxembourgeoises à améliorer ladite participation des enfants et des jeunes. Il en a été tenu compte dans le plan d'action national pour les droits de l'enfant, lancé en mai 2022, qui promeut cette approche participative. A titre d'exemple, l'oratrice cite une initiative du SCRIPT (Service de coordination de la recherche et de l'innovation pédagogiques) visant à consulter les élèves dans le processus d'élaboration des plans d'études pour l'enseignement fondamental. D'autres projets concernent la promotion des conseils de classe ou des parlements d'élèves au niveau de l'enseignement fondamental, ou l'élaboration de projets de participation démocratique des élèves, en concertation avec les enseignants.

En ce qui concerne plus particulièrement les sujets évoqués dans le cadre du « Zuch vun der Demokratie » du 18 novembre 2022, la représentante ministérielle évoque des initiatives existantes dans le cadre de la protection de l'environnement (la foire BNE « Education au développement durable », les projets « Fuerschen dobaussen » ou « Léieren am Gaart ») ou de la sécurité (Bee Secure). L'oratrice précise par ailleurs que le Ministère a accueilli favorablement l'idée d'installer des « boîtes de concentration » dans les classes de l'enseignement fondamental, dont la mise en œuvre sera étudiée au sein des services compétents.

Echange de vues

De l'échange de vues subséquent, il y a lieu de retenir succinctement les points suivants :

- Tous les intervenants saluent l'importance de l'initiative « Zuch vun der Demokratie », organisée par le « Zentrum fir politesch Bildung » dans l'objectif de rapprocher les élèves de l'enseignement fondamental à la Chambre des Députés. Il importe de prendre au sérieux les doléances exprimées par les enfants et leur conférer la conviction qu'il en sera tenu compte dans la prise de décision politique.

- Plusieurs intervenants suggèrent d'améliorer l'organisation et le déroulement de l'échange de vues avec les classes participant au « Zuch vun der Demokratie » : le fait que plusieurs groupes de travail ont été regroupés dans une seule salle de l'Hôtel de la Chambre a fait augmenter le niveau sonore des discussions, ce qui a entravé la compréhension acoustique

des propos exprimés. Il serait ainsi judicieux d'élargir l'espace prévu pour l'accueil des groupes de travail, en y intégrant les salles réservées aux réunions des commissions parlementaires par exemple.

- M. Gilles Baum (DP) et M. Marc Goergen (Piraten) estiment que la durée de l'échange de vues avec les élèves est trop réduite pour permettre à tous les élèves de s'exprimer et aller au fond de leurs idées. Il pourrait être judicieux d'étendre l'événement du « Zuch vun der Demokratie » à une journée entière. A ce sujet, Mme Diane Adehm (CSV) donne à considérer que les capacités d'attention des enfants sont limitées et qu'il faut éviter de les surmener.

- Mme Francine Closener (LSAP) et M. Claude Lamberty (DP) soulèvent la question de la sélection des classes participantes au « Zuch vun der Demokratie ». Il importe en effet d'éviter que la participation se limite chaque année aux mêmes classes et de solliciter l'intérêt auprès d'écoles qui en sont restées à l'écart. M. Claude Lamberty (DP) suggère d'organiser des éditions régionales du « Zuch vun der Demokratie », afin de permettre à un plus grand nombre de classes d'y participer. La représentante ministérielle dit tenir compte de ces considérations et les porter à l'attention du collège des directeurs de l'enseignement fondamental.

- Mme Francine Closener (LSAP) et M. Max Hengel (CSV) se renseignent sur le suivi de l'initiative « Zuch vun der Demokratie ». Il serait par exemple intéressant pour les Députés de se déplacer dans une seconde phase dans les classes participantes afin de présenter aux élèves les suites qui ont été données à leurs revendications. La représentante ministérielle dit accueillir favorablement cette idée, en rappelant que de tels déplacements ont eu lieu dans le passé mais ne semblent pas judicieux au vu des échéances électorales de l'année 2023. L'oratrice renvoie par ailleurs à des initiatives similaires en France qui se déroulent sur toute une année et peuvent aboutir, le cas échéant, à l'élaboration de propositions de loi. Il serait intéressant de s'en inspirer au Luxembourg.

- Plusieurs intervenants donnent à considérer qu'une grande partie des revendications présentées par les élèves concernent des doléances relevant des compétences des autorités communales et pour lesquelles la marge de manœuvre des Députés est quasi inexistante. Il serait judicieux d'en informer les enseignants afin qu'ils en tiennent compte en amont dans les ateliers éducatifs. A ce sujet, Mme Diane Adehm (CSV) estime que les échanges avec les élèves sont le plus fructueux lorsque les Députés se trouvent en face d'élèves provenant de leurs communes ou régions d'origine qui présentent des doléances qui leur sont familières et qu'ils peuvent porter à l'attention d'interlocuteurs de leur connaissance.

- Répondant à une question de Mme Josée Lorsché (« déi gréng »), la représentante ministérielle explique que les titulaires des classes participant au « Zuch vun der Demokratie » sont encadrés par le « Zentrum fir politesch Bildung » qui leur met à disposition une documentation accompagnante informant sur les travaux préparatoires à réaliser en amont dans les ateliers éducatifs.

*

Il est convenu que les observations soulevées par la Commission à l'égard du « Zuch vun der Demokratie » seront transmises à M. le Président de la Chambre des Députés et au « Zentrum fir politesch Bildung ».

3. Divers

Aucun point divers n'est abordé. La prochaine réunion de la Commission aura lieu le 13 janvier 2023.

Luxembourg, le 11 janvier 2023

Annexe

Document pdf : Conclusions du « Zuch vun der Demokratie » (versions française et luxembourgeoise)

Procès-verbal approuvé et certifié exact



Conclusiounen vum « Zuch vun der Demokratie »

Am Kader vum 33. Joresdag vun der Ënnerzeechnung vun der Internationaler Kannerrechtskonventioun huet d'Chamber den 18. November 2022 déi fënneft Editioun vum « Zuch vun der Demokratie – Kanner kommen an d'Parlament » empfaangen.

An deem Kontext koumen eng 140 Schüler aus zéng Klasse vum Fondamental an d'Parlament, fir d'Aarbecht vun den Deputéierte kennen ze léieren an sech mat hinnen iwwert hir Iddien zu de Kannerrechter an de Mënscherechter am groussen Ganzen ze ënnerhalen.

D'Schüler an déi uwiesend Deputéierten hu folgend Iddien a Revendicatiounen festgehalten:

- **Ëmwelt- a Klimaschutz:**

- de Planéit schützen;
- méi Beem a Planzen ubauen;
- den öffentlichen Transport an d'Elektromobilitéit ausbauen; den Autos- an de Flugverkéier reduzéieren;
- méi Vëlospiste bauen a se méi breet maachen, méi zu Fouss goen;
- bei der Déierenzucht op d'Wuel vun den Déieren oppassen;
- d'erneierbar Energiën ausbauen, Solaranlagen op alle Schouldiecher installéieren;
- den Offall besser géréieren: den Offall an d'Verpackunge reduzéieren, Uebst a Geméis nëmmen onverpaakt verkafen; méi Offall trennen; Krunnewaasser fërderen; nëmmen nach Glasfläsche verkafen; op Broutdousen zréckgräifen; Poubellen erfannen, déi fir Kanner attraktiv sinn (faarweg, sproochaniméiert, mat Solarzellen – Prototyppe solle vu Mini-Entreprise entwéckelt ginn);
- géint d'Verbëtze vu Liewensmëttel virgoen: Anti-Gaspi-Frigoen installéieren, an deenen d'Plate kënnen verdeelt ginn, déi an de Schoukantinnen ze vill waren; Plattformen schafen, op deenen lesse verdeelt gëtt fir déi méi aarem Leit;
- Occasionsmäert schafe fir Kleeder, Spillsaachen etc.; regional Zentren fir d'Collecte an d'Redistributioun vu Second-hand-Saachen obligatoresch maachen;

- **Wuelbefannen an der Schoul:**

- géint Mobbing virgoen; eng Vertrauenspersoun aféieren als Usprechpartner fir Affer vu Mobbing;
- e Relaxraum an der Schoul/Maison relais ariichten;

- Konzentratiounskëschten am Kllassesall aféieren, déi vun de Schüler an den Enseignantent am Fall vu Stresssituatioune kënnen benotzt ginn. Doran enthale si Kopfhörer, Bonge fir Yoga-Coursen, Pop-it-Spiller, Pfeifenputzer fir ze bastelen, Plastilinn, Mandala-Bicher, ...;

- de Schoulhaff nei ariichten: méi Gréngs am plaz Bëton, Uebstbeem planze vun deenen d'Schüler naschele kënnen, e Gaart mat engem Kompost ariichten, Réckzugsecker an e Reeschutz virgesinn; Klunschen, Rutschbanen, Goaler, Klettergerüster, Bamhaiser mat Bicher a Gesellschaftsspiller opriichten; e „Schoulbuddy“¹ an all Schoulhaff virgesinn;

- **Kannerrechter:**

- d'Recht op Bildung op der ganzer Welt duerchsetzen, weltwäit méi Schoule bauen;

- d'Kanner mat spezifische Besoine solle gläich behandelt ginn: den Zougang zum Schoulgebai an zum öffentlichen Transport muss behënnertegerecht ageriicht ginn; och d'Spillplaze musse méi accessibel ginn;

- **Mënscherechter:**

- all Mënsche gläich behandelen;

- d'Fräiheeten an d'Rechter vun de Fraen am Iran duerchsetzen hëllef;

- géint Aarmut kämpfen;

- sech fir de Friden asetzen a Konflikter entschäerfen;

- den Zougang zu öffentlichen Aariichtungen, Restaurants, Transport etc. fir Leit mat Behënnere vereinfachen;

- méi Opfaangstrukture fir Leit ouni Daach iwwert dem Kapp schafen;

- sech besser ëm d'Flüchtlingen zu Lëtzebuerg këmmere: méi Logementer fir si schafen a se besser equipéieren; hinnen en Zougang zum Aarbechtsmaart ginn; méi séier a méi onkomplizéiert Hëllef ubidden an d'Verwaltungsprozedure vereinfachen; Krichsaffer mussen eng adaptéiert medizinesch Hëllef kréien; d'Leit, déi aus dem Krich heihikommen, sollen d'Méiglechkeet hunn, déi Liewensmëttel ze kafen, déi se kennen a wëllen; méi geziilt Sachspende sammelen a besser verdeelen;

- méi bezuelbare Wunnraum (virun allem fir déi jonk Leit) zu Lëtzebuerg schafen;

- **Sécherheet a Schutz viru Gewalt:**

- méi Informatiounskampagnen an de Schoulen iwwert d'Sécherheet, Selbstverdeedegungscoursen an de Schoulen ubidden;

- besser Beliichtung vun öffentlichen Plazen a Parken, d'Stroosseluuchte mat LED-Biren a Beweegungsmelder equipéieren, fir Energie ze spueren;

¹ An de Pausen assistéiere Schüler d'Léierpersonal bei der Surveillance am Schoulhaff. Hir Aufgab ass et, Konflikter ze vermeiden, en Uspriechpartner fir hir Komeroden ze sinn an d'Enseignantent am Fall vu gréissere Konflikter anzeschalten.

- Noutfallschalter op öffentliche Plazen installéieren, fir d'Police oder d'Ambulanz ze ruffen; Handy-Chargeuren op dese Plazen virgesinn, fir datt een am Noutfall séier Hëllef ruffe kann;

- besser géint Trickdéif schützen, besonnesch géint déi, déi sech als Polizisten ausginn: d'Uniforme vun der Police extra kennzeechnen, getarnt Police-Autoen, fir datt déi Kriminell d'Police net sou séier erkennen.



Conclusions du « Zuch vun der Demokratie »

A l'occasion du 33^e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant, la Chambre des Députés a accueilli, le 18 novembre 2022, la cinquième édition du « Zuch vun der Demokratie – Kanner kommen an d'Parlament », rassemblant quelques 140 élèves de dix classes de l'enseignement fondamental.

Cette initiative a permis aux élèves d'apprendre à connaître le travail de la Chambre des Députés et de s'échanger avec les Députés présents sur leurs idées en matière de droits de l'enfant et de droits de l'homme en général.

Dans le cadre de cet événement, les élèves et les Députés présents ont développé les idées et revendications suivantes :

- ***protection de l'environnement et du climat :***

- protéger la planète ;
- planter davantage de plantes et d'arbres ;
- développer les transports publics et la mobilité électrique ; réduire le trafic individuel motorisé et le trafic aérien ;
- augmenter le réseau de pistes cyclables ; élargir les pistes cyclables ;
- assurer un élevage respectueux du bien-être animal ;
- développer les énergies renouvelables, installer des panneaux solaires sur tous les toits d'école ;
- mieux gérer les déchets : réduire rigoureusement les déchets et les emballages ; assurer un tri sélectif plus conséquent ; distribuer les boissons en bouteille de verre ; promouvoir l'eau du robinet ; avoir recours à des boîtes à sandwich ; inventer des poubelles adaptées aux enfants (colorées, avec activation vocale incitant les utilisateurs à y jeter les déchets, alimentées par cellules solaires. Des prototypes seraient à développer par des mini-entreprises) ;
- lutter contre le gaspillage alimentaire : installer des frigos anti-gaspi pour récupérer les plats non consommés des cantines scolaires ; créer des plateformes de don alimentaire afin de subvenir aux pauvres ;
- créer des marchés d'occasion pour jouets ou vêtements et rendre obligatoire l'installation de centres régionaux de collecte et de distribution de biens d'occasion ;

- ***bien-être à l'école :***

- lutter contre le harcèlement ; introduire une personne de confiance en tant qu'interlocutrice pour les victimes de harcèlement ;

- installer une salle de repos à l'école ou à la maison relais ;

- installer des « boîtes de concentration » dans la classe, à utiliser par les élèves ou le personnel enseignant ou encadrant en cas de situation de stress, et comprenant des éléments tels que des écouteurs, des bons pour des cours de yoga, des jeux anti-stress « pop it », des livres de coloriage mandala, de la pâte à modeler, ... ;

- réaménager la cour d'école : remplacer le béton par des espaces verts, planter des arbres fruitiers dont peuvent profiter les élèves, aménager un potager et un bac de compostage, prévoir des coins de retrait et des abris contre la pluie, installer des balançoires, des toboggans, des cabanes en bois équipées en jeux de société et livres, des buts, une construction d'escalade, généraliser le projet « Buddy¹ » dans toutes les écoles ;

• **droits de l'enfant :**

- assurer un droit à l'éducation à tous les enfants partout dans le monde ; construire davantage d'écoles ;

- assurer l'égalité de traitement des enfants à besoins spécifiques : aménager l'accès aux écoles et aux transports publics, prévoir des équipements adaptés sur les aires de jeux, ... ;

• **droits de l'homme :**

- garantir l'égalité de traitement de tous les êtres humains ;

- garantir la liberté des femmes en Iran ;

- lutter contre la pauvreté ;

- promouvoir la paix, désamorcer les conflits ;

- prévoir des aménagements adaptés pour les personnes en situation de handicap ;

- créer davantage d'hébergements pour personnes sans-abris ;

- protéger les réfugiés au Luxembourg : créer davantage de structures d'hébergement et mieux les équiper ; donner un accès au marché de l'emploi ; offrir une aide médicale adaptée ; simplifier les procédures en matière de demande de protection ; mieux organiser la distribution d'aides matérielles (p. ex. vêtements) ; donner aux demandeurs de protection internationale les moyens financiers pour pouvoir acquérir librement les denrées alimentaires dont ils ont besoin ;

- mettre à disposition des logements à prix abordable au Luxembourg (surtout pour les jeunes) ;

• **sécurité publique :**

¹ Des élèves assistent les enseignants à la surveillance de la cour d'école pendant les récréations. Leur mission consiste à désamorcer des conflits, à faire fonction d'interlocuteur de leurs camarades et à avertir les enseignants en cas de conflits majeurs.

- généraliser les campagnes de sensibilisation dans les écoles, mieux informer les élèves sur les risques d'insécurité, offrir des cours d'autodéfense dans les écoles et lycées ;
- mieux éclairer les lieux publics, équiper les réverbères de luminaires LED et de détecteurs de mouvement pour économiser l'énergie ;
- installer des boutons de secours dans les lieux publics, les équiper de bornes de recharge de téléphone mobile pour alerter rapidement les services de secours ;
- améliorer la lutte contre l'escroquerie (p. ex. contre les malfaiteurs qui se font passer pour des policiers), équiper la police de véhicules banalisés.